



JOURNAL DE VOTRE COMITE DE QUARTIER CCLAPS

EDITORIAL DU PRESIDENT

Notre quartier connaît, comme beaucoup d'autres dans l'agglomération bordelaise, une densification à pas forcés. Le Comité de quartier est sollicité pour que ces nouveaux projets ne dégradent pas notre cadre de vie. L'argument avancé par les pouvoirs publics est la forte demande de logements que nous admettons, mais qui a comme conséquence une envolée du prix du foncier.

Une récente étude a quantifié cette envolée en annonçant une perte de 14 m², soit une chambre, à budget constant, et ce en 2 ans. Ainsi le seul moyen de rendre un projet viable économiquement est de construire un maximum de logements.

Cette densification par des projets collectifs est de plus en plus vécue par les habitants actuels, comme une agression dans leur vie et ils expriment auprès du comité leur désarroi et leur colère justifiés.

Certains secteurs ont vu le nombre de logements doublé en quelques années. Cette densification importante se réalise également dans des rues dont le calibrage est resté à l'état initial : Sans l'aménagement des voies, l'augmentation du nombre de véhicules entraîne une circulation difficile.

Autre mécontentement exprimé, les difficultés à se déplacer, notamment pour les trajets domicile-travail dont la durée augmente de plus en plus.

D'autre part certaines applications conseillent des « itinéraires malins » entraînant une circulation plus importante dans nos rues non prévues à cet effet. Nous sommes face à la contradiction d'apprécier les bienfaits de ces conseils lorsque nous sommes conducteurs, mais d'en déplorer les nuisances quand nous devenons riverains.

Une réflexion s'impose pour un nouveau Plan Local de l'Urbanisme afin de construire une ville plus vivable en répondant aux problèmes auxquels nous sommes confrontés

- Par la construction de logements accessibles aux habitants quels que soient leurs revenus,
- Par la facilitation des déplacements et par la prise en compte de mesures nécessaires contre le réchauffement climatique par une végétalisation renforcée.

Le Comité de Quartier doit réellement jouer le rôle d'expression des citoyens, pour construire la Ville de demain, en s'appuyant sur sa connaissance et son expertise d'usagers, acquis depuis plusieurs décennies.

Pour la construction du Pessac de demain, le plus important est de participer. C'est pourquoi je vous invite à nous rejoindre.

Jean-Baptiste CASENAVE
Président

CENTRE COMMERCIAL ARAGO

Nous notons avec satisfaction l'arrivée d'un nouveau boulanger, Monsieur Pascal Bartholomo à la Marquise d'Arago et l'ouverture de la boucherie de Pessac, Ed Bruining est à votre service. Le Comité de Quartier reste vigilant et rappelle à la Mairie la nécessité d'une meilleure accessibilité, le parking se retrouve rempli par des véhicules autres que ceux des clients. La réhabilitation de ce centre est attendu avec impatience.

Le Comité de Quartier note avec satisfaction que les commerçants proposent des produits de qualité et invite les habitants à leur faire confiance.

URBANISME

Le comité de quartier a participé à différentes réunions de concertation sur les projets de construction de plus de 10 logements. Pour un seuil inférieur, nous n'avons aucune information.

Projets en cours

- 6 rue Ferdinand Antoune : 73 logements en voie d'achèvement
- 97 Avenue Chaumet : 26 logements
- 16-18 rue de la Garenne : 26 logements
- 130 Avenue Haut-Lévêque : 22 logements
- 4-6 rue de Camponac 44 logements
- 33-35 Boulevard de Ladonne : 19 logements
- 28B rue Gustave Flaubert : 14 logements
- 90 Avenue Haut Lévêque : 20 logements

Notre veille consiste durant les constructions à être vigilant sur :

- Le passage et stationnement des camions. Les manœuvres étant difficiles dans l'espace où s'effectue la construction il n'est pas rare que des camions soient tentés d'emprunter des endroits obligeant des riverains et quelques résidents à prendre un risque éminent de sécurité (passages des piétons),
 - Le manque de signalement prévu pour la sécurité de la circulation des piétons
 - La nécessité de respecter les heures et journées auxquelles doivent fonctionner les engins de travaux, source de bruit gênant pour les riverains concernés.

- La propreté des rues lors des travaux
- Le respect des maisons mitoyennes qui peuvent être endommagées par des travaux nécessitant des engins à forte vibration.

Projets en prévision

Nous avons pris connaissance de trois nouveaux projets

- 21 rue Bellevue
 - Angle rue Gustave Flaubert/ rue Notre Dame de Lorette pour un projet d'habitat participatif de 12 logements
 - Projet de Pontet Sud.
 - Projet 138 avenue de Canéjan. Ce projet a été présenté à la Commission des Avant-projets et a été refusé car il se situe à l'intérieur du périmètre de l'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM)

Pour les nouveaux projets le Comité de Quartier reste aussi vigilant sur les points suivants :

- Le projet doit bien s'intégrer dans le quartier en préservant la tranquillité et l'intimité des voisins
- Les places de parking doivent être en nombre suffisant pour éviter que nos rues soient envahies de stationnement sauvage
- La surface imperméabilisée doit être minimale pour éviter des risques d'inondation lors de fortes précipitations.
- Les projets doivent être accompagnés d'équipements suffisants comme les infrastructures. Dans certaines le nombre de logements a plus que doublé sans que le calibrage de la rue soit réadapté, d'où les problèmes de circulations difficiles.

Michel VIAU

AMENAGEMENT DU SECTEUR PONTET SUD :

Cet aménagement concerne les 7 hectares situés entre la Résidence Bougnard, l'avenue Bougnard (derrière le parking relais Bougnard), et l'avenue de Saige. Ce projet concerne 300 nouveaux logements

Lors d'une première réunion de concertation, le 06 juin 2018, le Comité de Quartier CCLAPS s'y est exprimé. Si nous prenons acte que le projet d'aménagement permet de sauvegarder des espaces verts, un point nous préoccupe, celle du plan de circulation.

Le Comité de Quartier partage les inquiétudes des riverains, et refuse la solution qui prévoit une sortie par la Résidence Bougnard et la rue Alphonse Daudet.

Le Comité a fait part de ses craintes sur la capacité de l'avenue Bougnard, déjà surchargée, d'absorber un grand nombre de véhicules supplémentaires.

Le Comité participera aux prochaines réunions de concertation aux côtés des riverains

CITOYENNETE

Le comité de quartier reste vigilant et attentif à la citoyenneté en particulier aux valeurs s'y rapportant : la civilité, le civisme et la solidarité.

Nous ne pouvons encore que constater que malgré une amélioration de la propreté par les actions engagées par Domofrance et les services municipaux, beaucoup trop de déchets s'entassent encore autour des poubelles ou jonchent le sol et souvent en ne respectant pas le tri dans les bacs (exemple : gros objets métalliques ou bois etc. dans les poubelles d'ordures ménagères).

Jean-Marie HURGON

ASSOCIATION <<LA CHATAIGNERAIE >> ET LA MUTUALISATION DES CENTRES SOCIAUX DE PESSAC

Centre social cschataigneraie@wanadoo.fr
Téléphone : 05 57 02 23 23

La mutualisation des Centres sociaux de Pessac est un des objectifs inscrits dans la Convention signée entre eux et la Ville en 2016.

Cet objectif vise une intervention plus pertinente des Centres sur les quartiers et la ville en termes de mise en commun de projets, donc de moyens humains et financiers (maintien des salariés), dans un contexte de forte baisse des financements publics.

C'est un chantier important qui s'est ouvert en 2017 avec une première phase qui a validé fin avril 2018 la création d'une association unique gestionnaire des 3 Centres.

Le groupe de travail était constitué d'habitants, administrateurs et bénévoles, salariés, d'institutions : Ville, CAF, Conseil Départemental, et accompagné dans sa réflexion par un cabinet de consultants.

Une réunion en octobre a posé les bases d'une deuxième étape visant à fonder une nouvelle organisation et une gouvernance respectueuse de la singularité de chaque Centre, à mettre en commun des projets permettant de solliciter les moyens financiers nécessaires à leur réalisation.

En même temps que cette démarche de mutualisation, les Centres sociaux sont en renouvellement d'agrément. L'agrément est un soutien financier de la CAF pendant 4 ans aux structures présentant un projet pertinent d'utilité sociale. Les deux démarches sont liées et se nourrissent réciproquement.

Les principales préoccupations de ces démarches sont la participation, la concertation et l'information de tous (réunions inter-bureaux par exemple), pour une construction collaborative des centres sociaux de demain.

Jean-Jacques LAVAUD
Représentant du CCLAPS au Centre Social

DEVELOPPEMENT DURABLE

La Résidence du Pontet a entamé en novembre 2018 un important programme de rénovation : isolation thermique par l'extérieur, isolation des plafonds des rez-de-chaussée, installation de menuiseries double vitrage, installation de chaudières à condensation, installation de la ventilation mécanique.

Ce programme devrait permettre à la Résidence d'atteindre le niveau rénovation BBC ; à ce titre, il bénéficie d'une subvention de Bordeaux-Métropole ; par ailleurs, certains travaux d'isolation des façades orientées vers la rocade sont pris en charge par l'Etat (DREAL) en mesures de suivi de la protection acoustique. Les travaux se poursuivront jusqu'au printemps 2020.

Jacques THOMAS

La Résidence de Camponac

Après avoir réalisé le ravalement des façades il y a quelques années, les copropriétaires de la Résidence Camponac ont décidé en juillet 2017 d'effectuer les travaux de réfection des toitures et l'isolation des coursives.

Ces travaux ont débuté le 04 décembre 2017, ils se termineront en juin 2019.

Ces travaux ont pour objectifs de diminuer les consommations d'énergie. Le mode d'éclairage des coursives a ainsi été modifié.

Il est envisagé à moyen terme de moderniser le système de chauffage

Michel VIAU

DEPLACEMENTS

Ligne B du Tram

Plusieurs habitants ont déploré les pannes répétitives sur la ligne B du tram dans la partie concernant notre quartier entre les arrêts Bougnard et la gare d'Alouette-France. TBM rencontre des difficultés de signalisation en raison de la configuration de la ligne assurant la circulation du tram dans les deux sens.

Le Comité invite les habitants à formuler les observations sur le site de TBM pour signaler les dysfonctionnements. TBM ne se base que sur les réclamations pour agir.

<https://www.infotbm.com/fr/votre-reclamation.html>

Nouvelle Ligne de Tram

Bordeaux-Métropole lance le projet de construction d'une nouvelle ligne de tramway desservant Talence et Gradignan. Parmi les hypothèses retenues, cette ligne empruntera en partie celle de la ligne B avec une bifurcation au niveau de l'Université. Le Comité de Quartier ne peut accepter cette solution car elle aura un impact direct pour notre quartier. Automatiquement cette solution entraînera une baisse du nombre de trams desservant notre quartier pour maintenir les cadences actuelles. L'une des principales causes des difficultés que nous connaissons sont déjà dues à une exploitation importante ne permettant pas une maintenance correcte.

AEROPORT

La Fédération des Syndicats a nommé des délégués à la Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport. Prochainement auront lieu des essais des Rafales, avions plus bruyants. En cas de nuisance écrire au Comité de Quartier

CONSEIL CITOYEN

Le Conseil Citoyen du Quartier Chataigneraie Arago Antoune est formé d'un collège habitant et d'un collège acteurs locaux. En 2018 notre comité de quartier a pu nommer son représentant qui y a pris place pour participer aux projets démocratiques du quartier.

Pour exemple le Conseil Citoyen participe au suivi régulier du projet AJC (Association des Jeunes de la Châtaigneraie) avec la MOUS (Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale) et les responsables de la sécurité de la ville. Les jeunes pourront disposer d'un local. Pour toutes informations contacter le Conseil Citoyen à l'adresse ci-dessous.

cc.chataigneraie.arago.antoune@gmail.com

Anne MUNIER

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE QUARTIER

SAMEDI 9 Février 2019 à partir de 14 h30

MOMENT PRIVILEGIE POUR PARLER DE NOTRE QUARTIER AVEC LES ELUS

Maison de quartier de la Châtaigneraie rue Ferdinand Antoune Pessac

BULLETIN D'ADHÉSION

Cotisation annuelle et familiale de **10 €**

NOM : _____ PRENOM _____

ADRESSE :

33600 PESSAC

N° de Téléphone : _____ MAIL :

Adresser la cotisation à : Madame la Trésorière du Comité de quartier "CCLAPS"
Maison de Quartier Arago – La Châtaigneraie Rue Ferdinand Antoune 33600 PESSAC
<https://federation-quartiers-pessac.com/les-quartiers/cclaps>